

LE JARDIN DE L'ARMILLIAIRE

Dans le service de psychiatrie adulte du CHU De Nice.

Ce projet a pu voir le jour grâce:

Au Dr F, Pringuey qui a monté le dossier, aux équipes soignantes et médicales de psychiatrie, du Pr D, Pringuey, du chef de pôle neurosciences, Pr C, Desnuelle, du responsable de pôle, Mme M, Rosier,

Le Service Universitaire de Psychiatrie pour Adulte du CHU de Nice, installé à l'abbaye de Saint Pons, site inscrit du VIII^e siècle, a aménagé sur l'espace situé au sein du cloître un jardin thérapeutique.

LE JARDIN AVANT:



La démarche a été d'améliorer la qualité de vie des patients et des équipes soignantes.
Ce jardin a permis de valoriser les ressources thérapeutiques non médicamenteuses conventionnelles hospitalières.

LE JARDIN APRES:



Les objectifs:

L'hortithérapie peut s'intégrer dans le cadre des thérapies non médicamenteuses de la psychose et des syndromes dépressifs. Elle offre des bienfaits sur le plan cognitif, psychologique et sur le plan social.

L'organisation de l'activité:

- Sous couvert d'une prescription médicale.
- Implication des services intra/extra hospitaliers.
- Un binôme soignant par service.
- Une fréquence hebdomadaire.
- Rôle des soignants (pluridisciplinarité).

L'évaluation:

- Le stress, les émotions et les angoisses.
- Le lien social en stimulant les échanges avec les autres patients.
- Capacités d'attention, de concentration et de créativité.
- Stimulation des 5 sens en stimulant leur mémoire inconsciente.

Conclusion:

Loin de l'agitation du monde, lieu de détente, de rencontre et de soin, contact avec la nature. Le jardin thérapeutique permet cette étape vers la reconstruction psychologique et mentale.

Ce jardin devrait être synonyme d'hospitalité et ne plus faire penser à l'hospitalisation.

Contact:

deconinck.n@chu-nice.fr

Le jardin est source d'inspiration pour le dessin et la peinture.



Le CHU de Nice a obtenu la labellisation 2014 « Droit des Usagers » de l'ARS au niveau national pour le projet jardins de soins en psychiatrie. Un dossier monté en Septembre par France Pringuey, Côté financement, la création du jardin et les ateliers ont été soutenus par la Fondation S. Niarchos, l'association « Jardin et Santé », la CPAM des Alpes-Maritimes et le fonds de dotation AVENI du CHU, de l'association de Batiment M et du Pôle des Neurosciences Cliniques.